

Rapport P-489 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 6 juin 2023: «Pour l'amélioration d'un passage piéton à l'avenue de France au droit de la place De-Châteaubriand».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 16 janvier 2024,
dans le rapport P-489 A)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-489 au Conseil administratif le 16 janvier 2024.